

# Conditions des études

## ● Modalités d'admission

- Établissement universitaire, la Faculté de Théologie requiert de la part des étudiants le diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat français ou équivalent), selon les lois en vigueur pour l'entrée dans les Universités d'État.
- Outre les étudiants préparant normalement les diplômes universitaires (Licence, Master, Doctorat ou DU) et suivant le cursus requis, la Faculté accueille des auditeurs libres qui, ne préparant pas de diplômes, ne sont pas astreints aux travaux et examens, mais veulent travailler à un niveau universitaire.
- La Faculté accueille volontiers des personnes en formation tout au long de la vie ou désirant compléter leur formation par des études spécialisées. Des programmes personnalisés peuvent alors être mis au point par le Directeur d'études avec l'intéressé.

## ● Inscriptions

### **Certificat des fondamentaux, DUET, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles :**

Pour l'inscription<sup>1</sup> pédagogique annuelle, et tout au long de leurs études, les étudiants sont reçus et accompagnés par un directeur d'études.

En juin et en septembre, le directeur d'études assure des permanences supplémentaires pour lesquelles il faut prendre rendez-vous auprès du secrétariat [04 72 32 50 23].

En dehors de ces périodes, le Directeur d'études reçoit les étudiants sur rendez-vous [pris au préalable par courriel] :

- Pour les étudiants du certificat et DUET : [theo@univ-catholyon.fr](mailto:theo@univ-catholyon.fr)
- Pour les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle [Licence] : [theologie.cycle1@univ-catholyon.fr](mailto:theologie.cycle1@univ-catholyon.fr)
- Pour les étudiants de 2<sup>e</sup> cycle [Master] : [theologie.cycle2@univ-catholyon.fr](mailto:theologie.cycle2@univ-catholyon.fr)
- Pour les étudiants de 3<sup>e</sup> cycle [Doctorat] : [theologie.doctorat@univ-catholyon.fr](mailto:theologie.doctorat@univ-catholyon.fr)

### **Différents DU**

Prendre RDV auprès du secrétariat 04 72 32 50 63  
[theo.dupatrimoine@univ-catholyon.fr](mailto:theo.dupatrimoine@univ-catholyon.fr)  
[theo.duchristianismeoriental@univ-catholyon.fr](mailto:theo.duchristianismeoriental@univ-catholyon.fr)  
[theo.duislamochretien@univ-catholyon.fr](mailto:theo.duislamochretien@univ-catholyon.fr)  
[theo.duccej@univ-catholyon.fr](mailto:theo.duccej@univ-catholyon.fr)  
[theo.duanthropologie@univ-catholyon.fr](mailto:theo.duanthropologie@univ-catholyon.fr)

### **Lundis de théologie pastorale,**

#### **CREDO, CERLI, Titre CMP :**

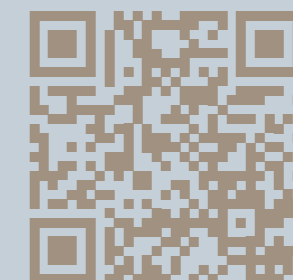
Prendre RDV auprès du secrétariat  
 04 72 32 50 24  
[theopastorale@univ-catholyon.fr](mailto:theopastorale@univ-catholyon.fr)

<sup>1</sup> " Les renseignements transmis lors de l'inscription font l'objet d'un traitement informatique strictement limité à la gestion du dossier étudiant et aux statistiques universitaires. Sur demande écrite de votre part, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant dans notre fichier. "



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FACULTÉ  
 SUR NOTRE COMPTE FACEBOOK

**Faculté de Théologie, UCLy**



# Conditions des études

## ● Pièces administratives à fournir

Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois doivent déposer sur la plateforme d'inscription :

- Photo d'identité
- Pièce d'identité
- Attestation de CVEC
- Relevé de notes du baccalauréat ou copie du diplôme
- Copie des diplômes supérieurs

Pièces complémentaires à fournir au Directeur d'études :

- Pour les étudiants inscrits dans une autre Université : le dossier universitaire.
- Pour les étudiants prêtres et religieux : l'accord écrit de l'évêque ou du supérieur légitime.
- Pour une inscription en licence canonique : la copie du diplôme de baccalauréat canonique.

Pour une inscription en doctorat, fournir :

- la copie du diplôme de licence canonique,
- le relevé des enseignements et séminaires suivis en 2<sup>e</sup> cycle de théologie, ainsi que le relevé des notes obtenues,
- la version électronique du mémoire de licence canonique soutenu,
- un curriculum vitae détaillé, précisant notamment la date et le lieu de l'obtention du baccalauréat (ou équivalent) ; la date et lieu de la première inscription dans l'enseignement supérieur ; les dates et lieux des titres obtenus en théologie et/ou sciences bibliques,
- une lettre de motivation (environ 1 page rédigée en français),
- la note brève de présentation telle que détaillée dans l'annexe 1 du règlement du cycle d'études doctorales.

Les étudiants internationaux doivent se référer au document « Inscriptions des étudiants internationaux » à la page suivante.

## ● Informations plagiat :



# Étudiants internationaux

Pour s'inscrire, les étudiants internationaux doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir un diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat français ou équivalent)
- Posséder une connaissance solide de la langue française. L'étudiant n'ayant pas étudié précédemment en France doit pouvoir justifier un niveau B2 de DALF (Diplôme approfondi de Langue Française) pour les étudiants entrant en 1<sup>er</sup> cycle et un niveau C1 pour les étudiants entrant en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycles.
- Attester de la prise en charge de leurs frais de scolarité, de nourriture et de logement.

La Faculté accorde des bourses dès la 2<sup>e</sup> année d'études, pour les États des pays de l'OCDE.

- Pour les prêtres, avant leur arrivée en France, prendre impérativement contact avec le service de Coopération Missionnaire du diocèse de Lyon : 6, avenue Adolphe Max – 69005 Lyon ( 04 78 38 46 54 - [cooperation.missionnaire@lyon.catholique.fr](mailto:cooperation.missionnaire@lyon.catholique.fr))

## ● Dossier de demande de pré-inscription

Faire parvenir un dossier de demande de pré-inscription au Secrétariat de la Faculté de Théologie en écrivant à : [theo@univ-catholyon.fr](mailto:theo@univ-catholyon.fr) ou au département de théologie pastorale à [theopastorale@univ-catholyon.fr](mailto:theopastorale@univ-catholyon.fr) comprenant les pièces suivantes :

- Lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous voulez étudier dans notre Faculté
- Lettre de recommandation d'une autorité ecclésiale (évêque ou supérieur) qui confirme votre projet.
- Attestation de prise en charge financière.
- Copies des diplômes (les originaux devront être présentés lors de l'inscription) et tout document justifiant d'études antérieures en théologie.

Aucun certificat de pré-inscription ne sera délivré en l'absence d'un des documents demandés. L'Université Catholique de Lyon possède le label « Bienvenue en France » pour la qualité de son accueil des étudiants étrangers.

# Tarifs et aides financières

Coût des inscriptions	Individuelles	Institutions
1 cours semestriel (Licence ou Master)	214,00 €	246,10 €
½ cours semestriel (Licence)	107,00 €	123,05 €
1 séminaire	269,00 €	309,35 €
1 cours semestriel Théo en ligne	261,00 €	300,15 €
1 cours semestriel faculté philosophie	195 €	224,25 €
Forfait 12 cours et + [1 <sup>er</sup> cycle]	2 568,00 €	2 953,20 €
Frais de dossier	163,00 €	163,00 €

Tout étudiant doit s'acquitter en France la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) : [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

Tous les étudiants préparant un mémoire de Master (qu'ils suivent des cours ou non) doivent s'acquitter en plus d'un forfait d'inscription dont le montant est de 390,00 €.

Tous les étudiants préparant une thèse (qu'ils suivent des cours ou non) doivent s'acquitter en plus d'un forfait d'inscription dont le montant est de 820,00 €.



Tout étudiant s'inscrivant dans le cursus d'État en convention avec l'Université de Strasbourg doit s'acquitter des frais d'inscription d'État.

La Faculté demande aux étudiants rencontrant des difficultés financières de bien vouloir le signaler au moment de l'inscription et de prendre rendez-vous à ce sujet avec le Doyen.

Les modalités financières liées à l'abandon par un étudiant de ses études sont détaillées dans les Conditions Générales de Vente.

L'inscription d'un étudiant d'un autre institut de l'UCLy à un cours semestriel en théologie doit se faire en accord avec sa direction pédagogique ; le 1<sup>er</sup> cours est gratuit

## ● Bourses d'études :

La Faculté est habilitée à recevoir des étudiants boursiers de l'État. Se renseigner à l'adresse suivante : [ucl.fr/financer-ses-etudes](http://ucl.fr/financer-ses-etudes)

Des bourses peuvent être accordées par la Faculté de théologie de manière ponctuelle en vue de la poursuite des études. Elles sont financées par une Fondation privée, à destination des étudiants des pays non membres de l'O.C.D.E.

En conséquence, elles sont accordées pour une année universitaire et ne sauraient couvrir tous les frais d'une année d'étude à Lyon. En principe, elles peuvent être accordées aux étudiants qui ont suivi avec succès une première année à la Faculté. Les dossiers de demande sont disponibles au secrétariat, au début du 2<sup>e</sup> trimestre.

## ● Conditions Générales de Vente :

 [en ligne](#)